

SECTION DES BIBLIOTHEQUES-MUSEES DES ARTS DU SPECTACLE**REUNION DE TRAVAIL DU JEUDI 6 JUIN 1963**

Les membres de la Section des Bibliothèques-Musées des Arts du spectacle de l'Association des Bibliothécaires français se sont réunis, le 6 juin, à la Bibliothèque dramatique de la Radio-Diffusion-Télévision française (158, rue de l'Université), dirigée par Mlle Denise Parent, en présence de responsables des services de documentation de la R.T.F. ayant trait aux arts du spectacle : radio, télévision, musique.

Mlle Parent présente tout d'abord un exposé sur l'historique et les ressources de sa bibliothèque. Fondée en 1937 par un membre de la R.T.F., à la Cité Martignac, cette bibliothèque a été installée, en 1948, au Centre Brossolette, 158, rue de l'Université. Elle sera prochainement transférée à la Maison de la Radio.

Le registre d'entrées existe depuis le 1^{er} janvier 1962 ; un fichier par sujets a été commencé. Le rôle de cette bibliothèque est tout d'abord de conserver des imprimés : pièces de théâtre servant à faire des copies, usuels, anthologies littéraires, biographies, histoire, histoire de l'art, dossiers séparés sur des pièces de théâtre, quelques revues courantes, etc... Mais son rôle le plus important est de faire ronéotyper les inédits : un bon de commande est envoyé précisant le nombre d'exemplaires demandés ; le travail est distribué aux copistes ; les copies sont enregistrées par numéros, par titres alphabétiques ; elles sont distribuées aux comédiens, puis, après usage, les exemplaires retournent à la bibliothèque. Les demandes étrangères de copies se font par l'intermédiaire du Service des relations extérieures ; le choix des textes à envoyer est fait par Mlle Parent. Depuis 1962, une sélection spéciale a été faite en reprenant toutes les productions depuis le début, pour de nouvelles émissions. Il existe certaines émissions spéciales vers l'Amérique du Nord et d'autres vers la communauté de langue française.

Ce fonds est riche de près de 500.000 brochures ; l'accroissement a donc été assez rapide. La bibliothèque est en rapport avec l'U.R.I. (Union radio-phonique internationale).

La télévision, dont les exigences sont grandes puisqu'il faut, outre le nombre habituel de copies pour les comédiens, 46 autres exemplaires, a recours également aux services de cette Bibliothèque.

Après une rapide visite des locaux, au rez-de-chaussée et au deuxième étage, les personnes chargées de services de documentation prennent la parole.

Mme Labbé, de la Documentation de la R.T.F. définit les rapports de son service avec la Télévision.

Mlle Declerck, de la Documentation du Service de la Recherche, signale que l'on trouve dans son service des ouvrages et des périodiques étrangers

sur la mise en scène, qui n'existent pas ailleurs, et une documentation sur la sociologie et la psychologie de l'auditeur et du spectateur.

Mme Choublier, de la Documentation de la décoration (Télévision), donne un aperçu des ressources de sa bibliothèque : environ 40.000 volumes, éditions d'art récentes, revues de décoration, beaucoup d'ouvrages étrangers.

Mlle Lafont, du Journal télévisé, identifie et dépouille environ 50 à 70 photos par jour, auxquelles s'ajoutent les planches de contacts apportées par les photographes de la Télévision, sur l'actualité. Les photos sont classées par sujets et par pays.

Mlle Anne-Marie Giteau, chef de la Documentation des journaux parlés et télévisés, reçoit la presse parisienne, peu de presse étrangère, toutes les grandes revues françaises. Certains journaux sont découpés et forment des dossiers classés systématiquement. Il n'y a qu'un classement par sujets. Mlle Giteau envisage la création d'un laboratoire de microfilms.

Mlle Le Tailleur, de la Documentation musicale, constate qu'il y a peu de revues françaises sur ce sujet. Certaines revues sont découpées et deux classements sont opérés : d'une part les partitions, d'autre part les livres et les revues (classements systématique et alphabétique de matières).

M. Lacroix de La Vallette, qui s'occupe de la formation technique du personnel, fait allusion aux revues qu'il reçoit et dépouille et dont quelques-unes intéressent les arts du spectacle : il envoie des listes de titres et références aux centres de radio, qui demandent, le cas échéant, des photostats d'articles.

En conclusion, faisant suite au souhait des responsables des services de documentation de la radio et de la télévision de se réunir plus souvent, M. Veinstein suggère la création, au sein de la Section, des Bibliothèques-Musées des arts du spectacle, d'une sous-section qui les grouperait.

Il fait enfin allusion au sixième Congrès de la section internationale qui aura lieu à Munich les 28, 29 et 30 novembre 1963 et qui portera en particulier sur :

- 1) Le catalogue des œuvres d'art graphique concernant notamment les portraits, les décors, les costumes, l'architecture, les illustrations relatives aux fêtes ;
- 2) La muséographie et les arts du spectacle ; catalogage, valeur documentaire et rayonnement culturel des « objets » provenant des arts du spectacle ;
- 3) Les bibliothèques-musées des arts du spectacle et phonothèques et les problèmes posés par les collections de documents sonores.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à M. Veinstein, Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully, Paris-4^e.

Michèle THOMAS.